

**NOTE AUX BANQUES ET
A L'OFFICE NATIONAL DES POSTES N°2024-77 du 28/05/2024**

Objet : Adhésion au Système de Paiement et de Règlement Panafricain
« PAPSS »

---***---

Il est porté à la connaissance des banques et de l'Office National des Postes que dans le cadre du soutien de l'adhésion stratégique de la Tunisie à l'accord de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ratifié en juillet 2020 et entré en vigueur en janvier 2021, la Banque Centrale de Tunisie a adhéré depuis le 6 février 2024 au Système de Paiement et de Règlement Panafricain « PAPSS » dédié à ladite zone et ce dans l'objectif de contribuer à l'intégration financière et économique du continent africain.

L'adhésion à cette infrastructure de marché financier offre l'opportunité de faciliter le règlement des transactions transfrontalières des opérateurs économiques tunisiens avec le continent africain et de renforcer la coopération avec cet espace commercial à forts potentiels.

Dans ce cadre, l'Office National des Postes et toute banque participante à Elyssa-RTGS qui souhaite adhérer au système PAPSS en qualité de participant direct doit, au préalable, adresser une demande à la Banque Centrale de Tunisie en vue d'obtenir une attestation de non-objection pour s'en prévaloir auprès du gestionnaire dudit système.

LE GOUVERNEUR

FETHI ZOUHAIR NOURI